



ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DES HABITANTS DE CHONAS ET DE SAINT PRIM

Gymnastique Adultes 2013-2014

REPRISE DES COURS : LUNDI 16 SEPTEMBRE Salle d'Animation Rurale (SAR) de Chonas - Saint Prim

Inscriptions sur place 30 minutes avant et après, chaque cours durant la première semaine de reprise des cours .
dans la petite salle du bas de la SAR.

Activité pour tous ; aucune compétence n'est nécessaire. Certificat médical obligatoire.

Les horaires pourront être modifiés en fonction de la demande et du nombre de participants.

GYM DOUCE , avec Mara Angeleri :	lundi de 8h55 à 10h10 jeudi de 17h15 à 18h30 à l'école de St Prim
GYM ENTRETIEN , avec Irène Gatet :	lundi de 10h15 à 11h15
GYM STYLE STRETCHING , avec Véronique Duboz :	jeudi de 18h15 à 19h15
GYM FORME , avec Véronique Duboz :	jeudi de 19h20 à 20h20
QI GONG , avec Mara Angeleri :	lundi de 19h15 à 20h30 à l'école de St Prim jeudi de 8h45 à 10h
QI GONG , avec Marie Agnès Vaudaine	mardi de 18h15 à 19h30

TARIF : 120 euros par an donnant accès à **tous les cours** de gym et à **un seul** cours de QI GONG par semaine (108 euros de participation à l'activité (rétribution des animatrices et licence) + 12 euros par famille pour l'adhésion à l'ACL).

Possibilité de faire trois chèques à l'ordre de l'ACL-Chonas Saint Prim. Ils seront présentés en banque chaque mois jusqu'au 31.12.2013. Un chèque de 48€ et deux de 36€.

Responsables de l'activité

M-Thérèse ARQUILLIERE	369 Chemin de la Roux	Chonas l'Amballan	04 74 58 92 57
Renée QUERLIOZ	20 Impasse du Pilat	Chonas l'Amballan	04 74 58 83 07
Martine VALVERDE	136 Route de St Clair	Saint-Prim	04 74 56 49 28
Elisabeth GUIRONNET	68 Chemin des Pierres	Saint-Prim	04 74 56 43 83

Vous pouvez contacter les responsables pour toute question particulière, par téléphone, ou bien par mail : acl@acl-chonassaintprim.fr

*Le montant de l'adhésion annuelle **obligatoire** est de **12 euros** par famille, valable pour toutes les activités, de septembre à juin). **Tout trimestre commencé est dû.***

L'ACL est assurée pour sa propre responsabilité. Cependant, nous conseillons aux adhérents de se munir d'une responsabilité civile individuelle, notamment pour les randos.

Pour faciliter le travail des bénévoles, il vous sera demandé 3 chèques (qui seront mis en banque au début de chaque trimestre) lors de l'inscription et une enveloppe timbrée à votre adresse, si vous n'avez pas d'adresse Email pour la convocation à l'assemblée générale.

Messagerie ACL : acl@acl-chonassaintprim.fr

Site ACL : <http://www.acl-chonassaintprim.fr>